

# **Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019**

**soumis par Enbridge**

le 1<sup>er</sup> août 2018

## ***À propos d'Enbridge Inc.***

*Chez Enbridge, nous connectons les gens à l'énergie dont ils ont besoin pour améliorer leur qualité de vie, et nous le faisons de manière sûre et fiable depuis plus de 65 ans. Chef de file nord-américain en distribution d'énergie, Enbridge figure sur la liste des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable depuis les neuf dernières années. Enbridge exploite le plus long réseau de transport de pétrole brut et d'autres liquides au monde. Enbridge transporte 28 % du pétrole brut produit en Amérique du Nord et achemine environ 23 % de tout le gaz naturel consommé aux États-Unis. Nous sommes également un chef de file nord-américain dans la collecte, le transport, le traitement et le stockage de gaz naturel, et nous participons de plus en plus au transport de l'électricité. Enbridge est le plus grand fournisseur de distribution de gaz naturel au Canada, avec environ 3,7 millions de clients au détail en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans l'État de New York. Enbridge détient des intérêts dans près de 3 000 MW de capacité de production d'énergie renouvelable et de transport d'énergie nets, en fonction des projets en cours ou en construction.*

*La vie prend de l'énergie et Enbridge existe pour alimenter la qualité de vie des gens. Pour plus de renseignements, visitez le site [www.enbridge.com](http://www.enbridge.com).*

**Recommandation 1** : Que le gouvernement collabore avec l'industrie dans le cadre du projet de loi C-69 et améliore la certitude en matière de réglementation.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement fasse en sorte que le Canada ait un environnement fiscal compétitif à l'échelle mondiale.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement relève les défis en matière de compétitivité à la suite du chevauchement des réglementations en matière de carbone et de climat.

## Introduction

Enbridge est heureuse de formuler ses observations sur le sujet de cette année, soit *La croissance économique, gage de la compétitivité du Canada*.

Enbridge recommande trois mesures que le gouvernement devrait adopter pour améliorer la compétitivité du Canada :

1. Collaborer avec l'industrie dans le cadre du projet de loi C-69 et améliorer la certitude en matière de réglementation;
2. S'assurer que le Canada ait un environnement fiscal compétitif à l'échelle mondiale;
3. Relever les défis en matière de compétitivité relativement au chevauchement des réglementations en matière de carbone et de climat.
  - Les entreprises canadiennes doivent soutenir la concurrence mondiale par rapport à des endroits où les coûts sont moins élevés et les fardeaux réglementaires, moins nombreux.
  - Les grandes entreprises, comme Enbridge, qui exercent leurs activités dans d'autres pays font face à des réglementations en matière de carbone et de climat de plus en plus complexes (conformité et surveillance).

## Contexte

L'effet collectif des modifications apportées aux politiques du gouvernement fédéral et les incertitudes réglementaires qui en découlent nuisent déjà à la compétitivité du Canada.

- Le président et chef de la direction de RBC, Dave McKay, soutient qu'un important exode des investissements vers les États-Unis se déroule en ce moment, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des technologies propres, et que cette fuite des capitaux entraînera inévitablement une perte de talents, privant le Canada d'une prochaine génération d'ingénieurs, de solveurs de problèmes et de droits de propriété intellectuelle<sup>1</sup>.
- La Banque Scotia a récemment fait remarquer que le « manque de pipelines et que les réductions massives consenties pour le pétrole brut canadien nous coûteraient 15,6 milliards de dollars cette année<sup>2</sup> ».
- Les sociétés énergétiques et les investisseurs, face à l'incertitude, sont forcés d'investir du capital à long terme ailleurs, comme Exxon qui a annoncé récemment des investissements de 50 milliards de dollars américains en vue d'accroître la production dans le bassin permien aux États-Unis<sup>3</sup>, et la fin de ses activités de prospection extracôtière à Terre-Neuve.
- L'OCDE a déclaré que les réductions d'impôts accordées aux sociétés américaines ont nui à la compétitivité du Canada, renforçant le bilan négatif face à l'incertitude de l'ALENA. « Le gouvernement devrait revoir son régime fiscal pour s'assurer qu'il demeure efficient – prélever suffisamment de revenus pour financer les dépenses publiques sans imposer de coûts excessifs au chapitre de l'économie –, équitable et qu'il favorise la compétitivité de l'économie canadienne<sup>4</sup>. »
- Selon l'Institut C.D. Howe, les producteurs d'énergie canadiens « se trouvent dans une très grave situation de désavantage concurrentiel par rapport aux producteurs aux États-Unis<sup>5</sup> ».

---

<sup>1</sup> <http://business.financialpost.com/news/economy/investment-outflow-from-canada-already-underway-in-real-time-rbc-head>

<sup>2</sup> Geoffrey Morgan, *Financial Post*, 21 février 2018

<sup>3</sup> Joe Carroll, *Financial Post*, 29 janvier 2018

<sup>4</sup> <https://globalnews.ca/news/4348160/canada-oecd-corporate-taxes-cut/>

<sup>5</sup> Benjamin Dachis, *Death by a Thousand Cuts? Western Canada's Oil and Natural Gas Policy Competitiveness Scorecard*, Institut C.D. Howe, n° 501, 1<sup>er</sup> février 2018

## À propos d'Enbridge

Enbridge est la plus importante société d'infrastructure énergétique en Amérique du Nord avec des actifs consolidés représentant plus de 160 milliards de dollars canadiens au 30 septembre 2017, couvrant les principaux marchés dans un contexte de forte croissance de la demande d'énergie et les bassins d'approvisionnement. Notre portefeuille d'opérations diversifié et notre programme d'immobilisations de 31 milliards de dollars nous permettent de jouer un rôle déterminant dans la base d'investisseurs. Avec des actifs dans divers pays, nous prenons des décisions d'investissement là où il est logique de le faire.

Enbridge continue de saisir des possibilités relatives aux infrastructures en matière de pétrole brut qui répondent aux besoins des clients canadiens et qui donnent accès aux marchés mondiaux en pleine expansion. Toutefois, à la suite du rejet du gouvernement fédéral du projet d'oléoduc Northern Gateway d'Enbridge sur la côte ouest du Canada, nous nous concentrons désormais à la création d'un terminal d'exportation dans le golfe du Mexique, aux États-Unis. Voilà un exemple de notre réorientation stratégique des affaires pour faire face à la crise de compétitivité qui sévit au Canada.

Des processus réglementaires et des échéanciers clairs et transparents sont essentiels pour attirer des investissements de capitaux à long terme qui créent des emplois, soutiennent la croissance économique et qui sont nécessaires au transport de l'énergie dont les Canadiens ont besoin. L'incertitude qui subsiste contribuera à décourager les investissements privés, à limiter la compétitivité du Canada et affaiblira la capacité du Canada à développer et à exporter ses ressources naturelles dans l'intérêt de tous les Canadiens.

## Recommandations

### 1. Compétitivité en matière de réglementation et projet de loi C-69

Le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-69 visant à apporter des modifications législatives importantes entourant les évaluations environnementales fédérales et les révisions de la réglementation. Lorsque le gouvernement a rendu publiques les modifications proposées, il a déclaré : « Un environnement sain et une économie forte vont de pair. » Il a parlé d'un processus plus efficace et plus prévisible qui facilitera la prise de décisions en temps opportun. En soulignant les avantages pour les entreprises, le gouvernement a dit : « Grâce à ces meilleures règles, les entreprises sauraient plus exactement ce que l'on attend d'elles et les examens de projets seraient plus prévisibles et plus opportuns, ce qui pourrait stimuler les investissements dans le secteur des ressources naturelles au Canada<sup>6</sup>... »

Enbridge reste donc déterminée à soutenir l'objectif du gouvernement du Canada de rebâtir la confiance du public et à aider à acheminer les ressources du Canada jusqu'aux marchés. Cela étant dit, nous continuons d'être vivement préoccupés par le projet de loi C-69. Plutôt que d'offrir le niveau de clarté, de prévisibilité et de certitude promis aux entreprises, la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) prolongerait les échéanciers et augmenterait de façon significative l'incertitude à l'égard des projets d'oléoducs désignés. Cela aurait pour conséquence malheureuse de détourner les investissements dans le secteur de l'énergie à l'extérieur du pays. Le projet de loi ne règle pas automatiquement le principal problème qui assaille les projets d'oléoducs aujourd'hui – les examens de projets distincts sont retardés par des discussions politiques plus vastes et sont en fin de compte assujettis à une décision politique à la fin d'un processus réglementaire long et coûteux. Cela place le Canada dans une situation très désavantageuse par rapport aux autres pays et met en péril les investissements dans les projets canadiens, ainsi que la création d'emplois et les retombées économiques promises aux Canadiens.

---

<sup>6</sup> Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/evaluation/examens-environnementaux/processus-evaluation-environnementale/entreprises.html>.

Une liste des projets adéquate doit être la priorité. Seuls les projets fédéraux d'importance (p. ex. droit de passage non contigu de 500 km) qui ont la plus grande incidence potentielle devraient tomber sous le coup de la LEI aux fins d'un examen conjoint. Assigner des projets plus petits serait désastreux pour notre industrie.

**Recommandation : Collaborer avec l'industrie dans le cadre du projet de loi C-69 et améliorer la certitude en matière de réglementation.**

## **2. Environnement fiscal concurrentiel**

La taxe constitue une facette de la compétitivité globale : 1) l'environnement fiscal est un facteur incitatif ou dissuasif pour l'industrie au moment de décider d'investir des capitaux à long terme et 2) la taxe est un instrument politique (national) dont le gouvernement peut se servir pour encourager les investissements en capitaux. Une fois la réglementation américaine établie et quand les choses seront plus claires quant aux effets de la réforme fiscale entreprise aux États-Unis sur les sociétés américaines et les multinationales étrangères, le Canada devra s'assurer que son régime fiscal soit concurrentiel. Selon l'OCDE, « le gouvernement devrait revoir son régime fiscal pour s'assurer qu'il demeure efficient – prélever suffisamment de revenus pour financer les dépenses publiques sans imposer de coûts excessifs au chapitre de l'économie –, équitable et qu'il favorise la compétitivité de l'économie canadienne<sup>7</sup> ».

Le Canada devrait :

- Abaisser les taux d'imposition des sociétés, si nécessaire pour être concurrentiel. Cette baisse devrait être assumée également par les deux paliers de gouvernement.
- Accélérer les frais d'amortissement similaires à ceux en place aux États-Unis, donnant aux entreprises une déduction fiscale immédiate de 100 % sur les achats d'immobilisations admissibles.
- Entreprendre une réforme générale pour moderniser et simplifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

**Recommandation : S'assurer que le Canada ait un environnement fiscal compétitif à l'échelle mondiale.**

## **3. Chevauchement des réglementations en matière de carbone et de climat**

L'effet cumulatif de l'intervention gouvernementale (p. ex. les mesures incluses dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, y compris la norme de carburant propre, la réglementation des émissions de méthane et le système de tarification basé sur les extrants) ainsi que les facteurs externes (p. ex. les taxes par rapport à celles en vigueur aux États-Unis, l'ALENA et les tarifs) font du Canada un pays moins attrayant pour les investissements.

Enbridge reconnaît la tarification du carbone comme un mécanisme pour influencer la consommation d'énergie et pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Cela dit, la législation climatique comme le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques doit être comprise comme faisant partie d'un ensemble plus vaste d'enjeux qui ont des conséquences sur la compétitivité du Canada.

- Norme de carburant propre – La norme de carburant propre proposée par le gouvernement fédéral est un exemple de la série d'obligations relatives au respect des règles. Enbridge recommande que les distributeurs de gaz naturel soient exemptés en raison des dédoublements pour les clients, les administrations des services publics et les régulateurs économiques des provinces.

---

<sup>7</sup> <https://globalnews.ca/news/4348160/canada-oecd-corporate-taxes-cut/>

- Règlements sur le méthane – Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques inclut un objectif pour réduire les émissions de méthane de 40 à 45 % sous les niveaux de 2012 d'ici 2025. Les décideurs politiques qui édictent les règlements sur le méthane devraient tenir compte des répercussions sur les industries qui produisent beaucoup d'émissions et axées sur le commerce extérieur, qui sont peut-être en concurrence avec des industries dans des pays où il est moins coûteux d'exploiter une entreprise et où les normes sur le méthane sont moins rigoureuses (comme aux États-Unis en particulier).

Dans le document *Speed Bump Ahead : Ottawa Should Drive Slowly on Clean Fuel Standards*<sup>8</sup>, l'Institut C.D. Howe note que les décideurs politiques fédéraux doivent examiner les contraintes inhérentes et les coûts économiques potentiels d'un système normalisé de carburant propre. La norme de carburant propre pourrait avoir des critères économiques importants pour garantir la tarification des émissions de carbone, particulièrement pour les industries qui produisent beaucoup d'émissions et axées sur le commerce extérieur.

À titre d'exemple, l'implication de la superposition des normes relatives à la tarification du carbone implicites, comme la norme de carburant propre ou la réglementation des émissions de méthane, se traduit par des coûts plus élevés pour l'industrie et les consommateurs, particulièrement dans les pays où un mécanisme de tarification du carbone explicite, comme le système de plafonnement et d'échange ou une redevance sur le carbone, existe. L'énergie abordable est un enjeu majeur, et les répercussions des coûts supplémentaires appliqués à la tarification du carbone implicite doivent être évaluées avec soin pour s'assurer que l'énergie soit financièrement abordable pour les ménages, et que les entreprises restent concurrentielles avec celles des autres pays où la réglementation n'est pas la même. La réduction des émissions doit être examinée d'une façon qui équilibre l'environnement, l'économie et le prix raisonnable de l'énergie.

**Recommandation : Relever les défis en matière de compétitivité relativement au chevauchement des réglementations en matière de carbone et de climat.**

## Conclusion

L'Amérique du Nord a une formidable occasion de devenir l'un des principaux exportateurs d'énergie, puisque la demande d'énergie mondiale est censée augmenter de 30 % d'ici 2040. En un seul bloc, l'avantage concurrentiel de l'Amérique du Nord est fondé sur l'approvisionnement énergétique à bas prix, les chaînes d'approvisionnement et les marchés du travail profondément intégrés, et les technologies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale.

Le Canada doit se préparer à miser sur ce marché intégré. Cependant, les activités d'investissement marquées par l'incertitude grandissante (p. ex. les négociations relatives à l'ALENA sont au point mort, les représailles tarifaires, les incertitudes réglementaires, y compris le projet de loi C-69, les taux d'imposition des sociétés plus élevés, l'augmentation des coûts associés au chevauchement des réglementations en matière de carbone et de climat) forcent les sociétés énergétiques à examiner de près où elles injecteront des capitaux à long terme.

Enbridge se réjouit de pouvoir contribuer aux consultations prébudgétaires pour 2019. En tant que la plus importante société d'infrastructure énergétique en Amérique du Nord, nous sommes prêts à nous joindre au gouvernement pour régler ces enjeux et positionner le Canada comme première destination pour attirer les capitaux et les investissements.

---

<sup>8</sup> Benjamin Dachis, *Speed Bump Ahead: Ottawa Should Drive Slowly on Clean Fuel Standards*, mémoire électronique présenté par l'Institut C.D. Howe, 19 juillet 2018